

Document activité 1

En chimie, le terme espèce chimique est une appellation générique se référant à un ensemble d'*entités chimiques identiques* : chaque entité est soit un atome (espèce chimique atomique) soit un groupe d'atomes liés qui peut, selon sa charge électrique, être une molécule ou un ion.

On désigne une espèce chimique par le nom de la molécule, de l'ion ou de l'atome qui la constitue.

Quelques exemples :

- ✓ l'espèce chimique argon est une espèce atomique ; sa formule chimique est : Ar ;
- ✓ l'espèce chimique diazote est une espèce moléculaire ; la formule chimique de cette molécule diatomique est : N₂ ;
- ✓ l'espèce chimique chlorure est une espèce ionique ; sa formule chimique est : Cl⁻

https://fr.wikipedia.org/wiki/Esp%C3%A8ce_chimique